

sur les caisses d'oeufs, ce n'est pas par oubli. Les oeufs sont une marchandise périssable s'il en existe. Les caisses d'oeufs peuvent être placées à l'ord à un endroit trop chaud; elles peuvent être mises dans le voisinage de marchandises trop odorantes; à leur arrivée en Angleterre elles peuvent séjourner un temps, plus ou moins long dans un entrepôt, en sortir pour y être réintégrées, etc... de sorte qu'un expéditeur qui a adressé des oeufs frais à son consignataire ne sait guère en quel état seront ces oeufs quand ils entreront dans la consommation.

Plutôt que de se faire une mauvaise réclame, il a préféré ne s'en faire aucune, voilà comment nous nous expliquons l'absence de toute marque autre que le No 40.

### LE FROMAGE EN ANGLETERRE

D'après un journal de Londres, la rareté du fromage sur le marché anglais serait due aux quatre causes suivantes:

—1. Un été exceptionnellement beau qui a fait augmenter considérablement la consommation.

—2. La crainte des conserves qui a poussé des milliers de familles à leur substituer le fromage.

—3. Une amélioration de la situation commerciale qui a augmenté le pouvoir d'achat des ouvriers.

—4. Les opérations d'une couple de très fortes maisons qui ont pratiquement accaparé les approvisionnements actuellement en entrepôt.

### L'ENQUETE SUR LES ASSURANCES

#### Rapport des commissaires

(Suite).

Les commissaires ont discuté presque complètement les placements de la Compagnie Confederation Life et parlent quelque peu sévèrement de certaines transactions avec la maison Osler & Hammond; cette transaction était quelque peu confuse, mais les commissaires considèrent que des échanges de sécurités ont été faits et que des chèques fictifs ont été donnés afin que les bons de la Nova Scotia Steel, du Dominion Coal, de Calgary et Edmonton, qui sont décrits comme sécurités non autorisées, pussent disparaître du capital dans les rapports fournis au gouvernement et que la Compagnie pût sembler avoir acheté directement des actions Consumers Gas et Mackay au montant nommé. Les sommes considérées s'élèvent à \$44,100. Les commissaires disent que ceci a permis à l'Association de dissimuler dans son rapport les circonstances dans lesquelles ses achats ont été faits sur marge et qu'en ce qui regarde la transaction sur marge, l'Association devrait une forte somme à Osler & Hammond. Des prêts

ont aussi été faits sur les actions de l'Association et ces prêts ont été mis de côté régulièrement le 31 décembre et ont été réintégrés le 2 ou le 3 janvier, leur existence étant ainsi supprimée dans le rapport au gouvernement.

Les commissaires font exception à quelques placements de la Federal Life, notamment une avance faite à M. David Dexter, le directeur-gérant, au Docteur Wolverton, médecin de la Compagnie, à certains directeurs, à un des agents, ainsi qu'à des solliciteurs. La Compagnie a détenu certaines sécurités non autorisées qui, paraît-il, ont été vendues à profit.

La Compagnie London Life est également représentée comme ayant prêté de l'argent à des directeurs et à des actionnaires et, bien que les emprunts aient été remboursés sans perte, les transactions indiquent qu'elles étaient faites pour la convenance des emprunteurs plutôt que pour placer des fonds.

Les commissaires ne peuvent pas faire cadrer les estimés des profits de la Compagnie North American avec une base scientifique. Elle fait aussi exception au système des valeurs de rachat. Des prêts faits à des directeurs ont été aussi mentionnés et la Compagnie faisait des opérations en actions de bonus, faisant, sous ce rapport, de très forts placements en bons du chemin de fer électrique Chicago et Milwaukee. La maison Osborne & Francis a emprunté à cette Compagnie, dont un des directeurs est le père de Henry Osborne, une somme totale de \$739,000, en bons de ce chemin de fer, le montant, à une certaine époque, étant de \$414,000. Les commissaires pensent qu'il était imprudent de placer une somme aussi forte sur une seule sécurité et ils ne peuvent pas négliger le fait que, bien qu'une enquête soigneuse semble avoir été faite sur la nature des sécurités, les bons étaient entre les mains d'une maison dont le fils d'un des directeurs faisait partie.

Plusieurs transactions de la Manufacturers Life ont été désapprouvées par les commissaires. Ils font spécialement allusion aux transactions avec Pellatt & Pellatt et la Canadian Securities Ltd, ainsi qu'au prêt MacKenzie & Mann. Il y a, page 136, une déclaration d'un paiement de \$386,443, par MacKenzie, Mann & Co., en décembre, et un remboursement en janvier par la Compagnie d'assurance. Les rapports disent que toute cette transaction était entièrement fictive, le stock resta la propriété de la Compagnie d'Assurance, sujet au cautionnement de la Banque. Ces questions sont discutées tout au long.

30 pages sont consacrées à l'histoire compliquée de la Home Life et 8 pages au Great North West.

Les commissaires examinent au long les transactions de la Imperial Company avec la maison A. E. Ames et font très peu de commentaires.

### LES FAILLITES AU CANADA

Les faillites au Canada pendant le premier trimestre de l'année courante ont été, d'après l'agence de R. G. Dun & Co., au nombre de 320 pour un passif de \$2,976,695, comparativement à 387 faillites avec un passif de \$2,919,720 en 1906. Les faillites se répartissent comme suit: Manufactures, 84 contre 90 l'an dernier; commerce, 229 contre 287; autres, 7 contre 10. Voici comment les faillites se répartissent en nombre et en passif par province:

Provinces	Nombres		Passif	
	1907	1906	1907	1906
Ontario .....	129	136	\$1,476,689	\$1,211,411
Québec .....	135	162	1,190,575	1,304,337
Colombie-Anglaise ..	11	9	81,389	35,190
Nouvelle-Ecosse ..	12	26	39,580	122,550
Manitoba .....	11	40	57,300	126,400
Nouv.-Brunswick ..	12	12	67,812	31,132
Ile du P.-Edouard ..	1	2	2,300	22,500
Alberta .....	9	.....	61,050	.....
Totaux .....	320	387	\$2,976,695	\$2,919,720

La province de Québec a un moins grand nombre de faillites pour un passif moindre qu'en 1906. Celle d'Ontario a une diminution dans le nombre et une augmentation dans le passif. La Nouvelle-Ecosse est la mieux partagée avec celle du Manitoba quant à la diminution du nombre et du passif. La Colombie-Anglaise, par contre, a une augmentation des deux côtés. L'Ile du Prince Edouard n'a qu'une faillite pour un passif insignifiant. C'est la première fois que la province d'Alberta nouvellement érigée apparaît séparément dans la statistique des faillites.

### ANNONCES ET RECLAMES

Les réclames intéressent le public et elles sont faites adroitement.

Ce sont des histoires instructives, amusantes ou excitantes, mais ce ne sont que des histoires.

Dans la réclame il ne peut pas être question de vente; elle ne peut contenir ni argument ni renseignement direct qui rapproche l'acheteur possible du vendeur. Tout essai fait pour y introduire ces éléments l'affaiblit, en tant qu'histoire et par conséquent, en gêne l'effet. Si elle persiste dans cette pratique, la réclame devient une annonce dissimulée, généralement méprisée.

L'annonce est essentiellement différente dans son but et dans sa facture. Son but est de faire vendre quelque chose. Elle fait donc ressortir directement les qualités de vente d'un article. Dans l'annonce, on emploie des arguments, des raisonnements et des gravures. L'annonce fait appel à ce que le lecteur a apprécié auparavant par la réclame et cherche à le persuader d'agir.

La réclame est importante. S'il est impossible de la faire figurer ailleurs, il faut bien la faire entrer dans l'annonce.

Mais les ventes résultent d'un appel direct fait par l'intermédiaire de l'annonce.